
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal
pour enfants

31 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État de la situation financière.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers.....	5-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 20 juin 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2017

		2017				2016			
Notes		Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
	Dons	7 359 506	12 889 947	1 805 244	22 054 697	6 818 927	11 676 307	2 233 976	20 729 210
	Intérêts et dividendes – montant net	843 710	2 143 237	—	2 986 947	868 421	2 217 339	3 070	3 088 830
3		8 203 216	15 033 184	1 805 244	25 041 644	7 687 348	13 893 646	2 237 046	23 818 040
Charges									
	Salaires et charges sociales	2 751 245	202 471	—	2 953 716	2 640 684	292 924	—	2 933 608
	Frais directs de campagne	931 959	486 423	—	1 418 382	1 006 895	312 959	—	1 319 854
	Publicité et reconnaissance des donateurs	112 464	31 722	—	144 186	126 254	32 648	—	158 902
	Frais généraux et administratifs	474 431	2 035	—	476 466	451 777	16 826	—	468 603
	Honoraires et consultation	248 878	1 857	—	250 735	164 890	7 661	—	172 551
	Loyer	254 785	18 235	—	273 020	204 485	30 215	—	234 700
	Amortissement des immobilisations	72 317	9 799	—	82 116	60 493	9 799	—	70 292
		4 846 079	752 542	—	5 598 621	4 655 478	703 032	—	5 358 510
	Excédent des produits sur les charges avant contributions	3 357 137	14 280 642	1 805 244	19 443 023	3 031 870	13 190 614	2 237 046	18 459 530
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants									
	Services et matériel hospitaliers	896 929	2 297 877	—	3 194 806	753 380	1 693 072	—	2 446 452
	Services et matériel de recherche	1 866 456	2 784 879	—	4 651 335	2 306 449	1 804 421	—	4 110 870
	Autres dons affectés	—	3 786 760	—	3 786 760	—	2 540 132	—	2 540 132
	Rénovations, loyer et autres priorités	—	5 190 252	—	5 190 252	—	7 832 282	—	7 832 282
		2 763 385	14 059 768	—	16 823 153	3 059 829	13 869 907	—	16 929 736
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant variation de la juste valeur des placements	593 752	220 874	1 805 244	2 619 870	(27 959)	(679 293)	2 237 046	1 529 794
	Variation de la juste valeur des placements	3 068 148	4 825 154	—	7 893 302	(2 131 590)	(3 355 923)	—	(5 487 513)
3		3 661 900	5 046 028	1 805 244	10 513 172	(2 159 549)	(4 035 216)	2 237 046	(3 957 719)
	Soldes de fonds au début	(3 564 720)	59 553 513	50 919 320	106 908 113	(1 387 596)	63 683 805	48 569 623	110 865 832
	Virements interfonds	1 008 262	(1 097 981)	89 719	—	(17 575)	(95 076)	112 651	—
4		1 105 442	63 501 560	52 814 283	117 421 285	(3 564 720)	59 553 513	50 919 320	106 908 113

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
État de la situation financière
 au 31 mars 2017

		2017				2016			
Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif									
	5 280 712	116 720	257 826	5 655 258	3 246 850	18 563 705	174 574	21 985 129	
Encaisse									
Encaisse affectée	—	4 873 059	—	4 873 059	—	3 854 570	—	3 854 570	
5									
Taxes de vente à recevoir et autres	231 769	—	—	231 769	204 835	—	—	204 835	
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	—	27 419 580*	—	—	—	21 581 791*	—	—	
Placements	2 453 593	32 405 547	73 871 310	108 730 450	2 428 112	16 104 557	63 815 454	82 348 123	
7									
Immobilisations	212 063	11 433	—	223 496	168 146	21 232	—	189 378	
8									
Frais payés d'avance	57 535	—	—	57 535	60 298	—	—	60 298	
	8 235 672	64 826 339	74 129 136	119 771 567	6 108 241	60 125 855	63 990 028	108 642 333	
Passif									
Créditeurs et charges à payer	700 401	241 035	—	941 436	653 908	23 773	—	677 681	
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	325 102	1 083 744	—	1 408 846	507 970	548 569	—	1 056 539	
Sommes dues au Fonds spécial	6 104 727*	—	21 314 853*	—	8 511 083*	—	13 070 708*	—	
	7 130 230	1 324 779	21 314 853	2 350 282	9 672 961	572 342	13 070 708	1 734 220	
Engagements									
10									
Soldes de fonds									
Investis en immobilisations	212 063	11 433	—	223 496	168 146	21 232	—	189 378	
Affectations d'origine externe	—	63 490 127	42 262 881	105 753 008	—	59 532 281	40 367 918	99 900 199	
9									
Affectations d'origine interne	—	—	10 551 402	10 551 402	—	—	10 551 402	10 551 402	
Non grevés d'affectations (déficitaires)	893 379	—	—	893 379	(3 732 866)	—	—	(3 732 866)	
	1 105 442	63 501 560	52 814 283	117 421 285	(3 564 720)	59 553 513	50 919 320	106 908 113	
	8 235 672	64 826 339	74 129 136	119 771 567	6 108 241	60 125 855	63 990 028	108 642 333	

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 513 172	(3 957 719)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(7 893 302)	5 487 513
Amortissement des immobilisations	82 116	70 292
	2 701 986	1 600 086
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Taxes de vente à recevoir	(26 934)	20 223
Frais payés d'avance	2 763	(2 585)
Créditeurs et charges à payer	263 755	(95 596)
Contributions à payer à l'Hôpital de Montréal pour enfants	352 307	670 743
	591 891	592 785
	3 293 877	2 192 871
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse affectée	(1 018 489)	17 984 952
Variation nette des placements	(18 489 025)	(15 871 165)
Acquisition d'immobilisations	(116 234)	(140 793)
	(19 623 748)	1 972 994
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(16 329 871)	4 165 865
Encaisse au début	21 985 129	17 819 264
Encaisse à la fin	5 655 258	21 985 129

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii) Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 9) autres que les dotations.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent pas être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Constatation des produits

i) Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii) Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii) Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

iv) Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

v) Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

Partage des charges

Les charges du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants » incluses dans le Fonds spécial sont composées de charges directement attribuables, d'un transfert d'une tranche des charges de loyer du Fonds d'exploitation qui sont liées à l'espace supplémentaire requis pour les activités du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », et d'une tranche des salaires et des charges sociales.

Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants

Les contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession d'investissements et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

2. Méthodes comptables (suite)

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (dues au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Autre équipement	10 ans
Site Web	5 ans

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 313 345	3 364 243
Honoraires de gestion et frais de garde	(326 398)	(275 413)
Intérêts et dividendes – montant net	2 986 947	3 088 830
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	7 015 744	(6 236 015)
Gain net à l'aliénation de placement	877 558	748 502
	7 893 302	(5 487 513)
	10 880 249	(2 398 683)

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

3. Revenus de placement – montant net (suite)

Les revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Fonds d'exploitation		
Ressources détenues par le Fonds de dotation*	3 851 710	(1 400 187)
Ressources détenues par le Fonds d'exploitation	60 148	137 018
	3 911 858	(1 263 169)
Fonds spécial		
Ressources détenues par le Fonds de dotation**	5 902 966	(1 194 538)
Ressources détenues par le Fonds spécial	1 065 425	55 954
	6 968 391	(1 138 584)
Fonds de dotation		
Ressources détenues par le Fonds de dotation	—	3 070
	10 880 249	(2 398 683)

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts et dividendes	900 751	1 215 192
Honoraires de gestion et frais de garde	(116 351)	(101 849)
Gain net à l'aliénation de placements	346 343	285 068
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	2 720 967	(2 798 598)
	3 851 710	(1 400 187)

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations sont composés de :

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 377 280	1 909 225
Honoraires de gestion et frais de garde	(162 361)	(157 030)
Gain net à l'aliénation de placements	529 571	456 832
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	4 158 476	(3 403 565)
	5 902 966	(1 194 538)

4. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

5. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts d'un montant de 53 567 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (433 183 \$ en 2016) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

6. Promesses de dons

La Fondation détient 9 684 000 \$ en promesses de dons qui sont appuyées par des ententes écrites. Ces promesses sont composées d'un total de 3 559 000 \$ pour « Les meilleurs soins pour les enfants » (MSE), consacrées au projet de construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants, 3 966 000 \$ pour des projets variés, 1 765 000 \$ pour des fonds de dotations et 394 000 \$ sans affectation particulière pour le fonds d'exploitation. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial (MSE)	1 697 000	1 006 000	499 000	205 000	152 000	3 559 000
Fonds spécial (autres affectations)	1 361 000	876 000	651 000	428 000	650 000	3 966 000
Fonds de dotation	460 000	430 000	325 000	225 000	325 000	1 765 000
Fonds d'exploitation	85 000	55 000	50 000	51 000	153 000	394 000
	3 603 000	2 367 000	1 525 000	909 000	1 280 000	9 684 000

Les promesses de dons verbales qui ont été faites à la Fondation ne sont pas incluses dans cette note.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

7. Placements

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse, marché monétaire et bons du Trésor	9 904 631	13 912 016
Placements à revenus fixes	45 257 592	29 217 369
Actions canadiennes	22 643 951	16 336 088
Actions internationales	30 924 276	22 882 650
	108 730 450	82 348 123

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

8. Immobilisations

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	64 286	50 974	13 312	17 544
Matériel informatique	451 162	410 629	40 533	59 416
Améliorations locatives	101 319	30 397	70 922	91 187
Autre équipement	97 987	86 554	11 433	21 231
	714 754	578 554	136 200	189 378
Site Web	96 995	9 699	87 296	—
	811 749	588 253	223 496	189 378

9. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	310 054	1 216 959
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	31 628 305	32 937 724
Autres affectations	31 551 768	25 377 598
	63 490 127	59 532 281

10. Engagements

- La Fondation loue un local au bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ce bail échoit en mai 2017 et comprend un loyer annuel d'un montant de 71 750 \$.
- De plus, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en août 2020, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2018	157 266
2019	85 794
2020	71 500
2021	23 833
	<u>338 393</u>

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

10. Engagements (suite)

- iii) En vertu d'une entente intervenue entre le Centre universitaire de santé McGill et le ministère de la Santé et de Services sociaux dans le cadre du projet du site Glen, la Fondation s'est engagée à verser 42 200 000 \$ sur 10 ans. Le solde est de 33 760 000 \$ et requiert les versements annuels suivants :

	\$
2018	4 220 000
2019	4 220 000
2020	4 220 000
2021	4 220 000
2022	4 220 000
2023 et suivants	<u>12 660 000</u>
	<u>33 760 000</u>

11. Instruments financiers

La Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Les taux d'intérêt des obligations varient de 1,11 % à 11,00 % (1,11 % à 11,00 % en 2016), et les obligations échoient de 2017 à 2027 (2016 à 2036 en 2016).

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 24 172 423 \$ (14 141 914 \$ en 2016) de placements libellés en dollars américains, 4 661 066 \$ (3 176 218 \$ en 2016) libellés en euros et 6 816 266 \$ (4 375 616 \$ en 2016) libellés en autres devises.

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements et les conseillers ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

11. Instruments financiers (suite)

Politique de placement (suite)

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.), dont les actions combinées qui pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

12. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires aux états financiers.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.